

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

COMMUNE DE LA BASTIDONNE

ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION PORTANT REDUCTION DE CIRCULATION SUR UNE SEULE VOIE AVEC ALTERNANT LORS DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CABLE TELECOM

Le Maire de LA BASTIDONNE,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales modifiée ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifiée et complétée,

VU la demande formulée par note écrite le 29/06/2022 par l'entreprise CER SARL ;

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux d'extension BTS pour raccordement REMBT 300, il y a lieu de restreindre la circulation à une voie à l'aide d'un alternat par feux tricolores,

ARRETÉ

ARTICLE 1 : A compter du 18/07/2022 et jusqu'au 22/07/2022 inclus, la circulation à l'adresse 1900 Route Départementale 973 sera réduite à une voie et régulée avec alternat par feux tricolores, pour permettre le déroulement des travaux de remplacement de câble entre le poteau 531190 et la chambre Telecom 43-84010,

ARTICLE 2 : La circulation sera alternée à l'adresse 1900 Route Départementale 973 pendant cinq jours en fonction des besoins de l'entreprise ;

ARTICLE 3 : Les dépassements sur l'emprise du chantier sont interdits quelles que soient les voies laissées libres à la circulation. Cette interdiction de dépasser sera matérialisée par un panneau B.3.

ARTICLE 4 : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre, excepté pour les véhicules affectés au chantier.

ARTICLE 5 : La signalisation sera conforme à la réglementation en vigueur et mise en place par l'entreprise. Une attention particulière devra être apportée à la maintenance de toute la signalisation temporaire par :

L'entreprise SADE TELECOM

Représentée par Benjamin DORE – Tél : 07.83.96.43.92 – Mail : benjamin.dore@sade-telecom.fr